

Objectif : Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Nom du Produit :	EIFFEL RENDEMENT 2030 - PART I (EUR)
Initiateur :	EIFFEL INVESTMENT GROUP
Code ISIN :	FR001400S0P1
Site internet :	www.eiffel-ig.com
Pour plus d'informations :	Vous pouvez contacter Eiffel Investment Group par courrier au 22 rue de Marignan 75008 Paris - France ou par téléphone au +33 1 39 54 35 67.
Autorité compétente :	L'Autorité des Marchés Financiers est chargée du contrôle d'Eiffel Investment Group en ce qui concerne ce document d'informations clés. Eiffel Investment Group est agréée sous le n°GP-10000035 en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers.
Date de production :	15/02/2025

Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

En quoi consiste ce produit ?

Type :	Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières (OPCVM)
Durée :	99 ans
Objectifs :	Eiffel Rendement 2030 a pour objectif, sur un horizon de placement débutant au lancement du fonds jusqu'au 31 décembre 2030, d'obtenir une performance liée à l'évolution des marchés obligataires en euros notamment par une exposition sur des titres, principalement à Haut Rendement. L'objectif de gestion est d'obtenir une performance nette de frais annualisée supérieure à 4.20% sur un horizon de placement débutant à compter de la date de création du Fonds, jusqu'au 31 décembre 2030. Cet objectif de gestion n'est en aucun cas garanti. Il tient compte de l'estimation du risque de défaut et des frais de gestion, il est fondé sur la réalisation d'hypothèses de marché arrêtées par la Société de Gestion. Il ne constitue en aucun cas une promesse de rendement ou de performance. Le Fonds est un OPCVM géré activement. La composition du portefeuille est laissée à la discrétion du gestionnaire financier, sous réserve du respect de l'objectif de gestion et de la politique d'investissement. Afin de réaliser son objectif de gestion, le FCP investira jusqu'à 100% de son actif net dans des titres de dettes à haut rendement pouvant présenter des caractéristiques spéculatives, ou dans des titres appartenant à la catégorie « investment grade », émis par des sociétés des secteurs privé ou public ayant leur siège social dans un pays membre de l'OCDE et ayant une échéance d'au plus vingt-quatre mois après le 31 décembre 2030 (maturité finale du produit ou options de remboursement anticipé au gré du Fonds). Le portefeuille ne sera pas exposé au risque de change. A l'approche de l'échéance du fonds, le Fonds sera géré en monétaire et en référence au taux moyen du marché monétaire Euro (€STR capitalisé). Le fonds opérera alors après agrément de l'AMF, soit pour une nouvelle stratégie d'investissement, soit pour la dissolution, soit fera l'objet d'une fusion avec un autre FCP. La Société de Gestion dispose de moyens internes d'évaluation des risques de crédit pour sélectionner un titre et ne recourt pas exclusivement ou mécaniquement à des notations de crédit émises par des agences de notation. Les instruments financiers susceptibles d'être utilisés dans la mise en oeuvre de la stratégie d'investissement sont les suivants : jusqu'à 100% de son actif net dans des titres de créances et instruments du marché monétaire, titres de dette émis par des sociétés des secteurs privé ou public ayant leur siège social dans un pays membre de l'OCDE et ayant une échéance d'au plus vingt-quatre mois après le 31 décembre 2030 (maturité finale du produit ou options de remboursement anticipé au gré du Fonds). Le FCP s'autorise à investir sur, des obligations à taux fixe et à taux flottant, des obligations convertibles (maximum 10% de l'actif net), des obligations perpétuelles (maximum 10% de l'actif net), des obligations indexées sur l'inflation, des titres de créances négociables, des titres subordonnés, EMTN, titres équivalents aux titres ci-dessus, émis sur le fondement de droits étrangers, instruments du marché monétaire, actions (jusqu'à 10% de l'actif net), OPCVM et FIA de droit français ou étranger (jusqu'à 10% de l'actif net). Le FCP peut également intervenir sur des contrats financiers à terme ferme ou optionnels négociés sur les marchés réglementés ou organisés ou de gré à gré, français et étrangers, des titres intégrant des dérivés, utilisés à titre de couverture et d'exposition aux risques action, indice, taux et crédit. Le Fonds peut également intervenir sur les dépôts, emprunts d'espèces (jusqu'à 10% de l'actif net). La fourchette de sensibilité au marché des taux sera comprise entre 0 et 7. Affectation du résultat : capitalisation des revenus. Modalités de souscription et de rachat : la période de commercialisation est ouverte du lancement du FCP jusqu'au 31/12/2026. A l'issue de cette période, le Fonds sera fermé à toute souscription (sauf dans le cadre d'une souscription concomitante à un rachat provenant d'un même investisseur portant sur un même montant et exécutée sur une même date de valeur liquidative). La période de souscription pourra être prorogée sur décision de la société de gestion. Les demandes de souscription et de rachat sont centralisées chaque jour de valorisation avant 11 heures auprès du dépositaire ; et sont exécutées sur la base de la valeur liquidative calculée sur le cours de clôture du jour de la centralisation des demandes. Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit "Gates") peut être déclenché par la Société de Gestion (voir le prospectus). Les demandes de souscription et de rachat parvenant après 11 heures sont répondues sur la base de la valeur liquidative suivant celle mentionnée ci-dessus.
Investisseurs de détail visés :	Le produit est destiné à tout investisseur, plus particulièrement tout investisseur institutionnel et PSI, dont le montant initial minimum est de 10 000 euros : (i) disposant d'un niveau de connaissance et d'expérience leur permettant d'appréhender les principales caractéristiques et les risques liés aux types d'actifs du Fonds ; (ii) recherchant la performance d'un placement à long terme dans les classes d'actifs décrites dans les objectifs ; (iii) dont l'horizon de placement est de 6 ans ; (iv) étant en capacité de supporter un risque de perte en capital à savoir, la perte totale ou partielle des sommes investies en unités de compte. Ce produit n'est pas à destination de personnes présentant les caractéristiques de « US Person » telle que cette expression est définie dans la réglementation financière fédérale américaine.
Dépositaire :	CACEIS BANK
Autres informations pratiques :	Le produit est conforme aux dispositions de l'article 8 du Règlement SFDR. Le document d'informations clés, le prospectus, le dernier rapport annuel et la dernière composition d'actif du Fonds ainsi que toutes autres informations pratiques et notamment la dernière valeur liquidative des parts sont disponibles sur le site internet www.eiffel-ig.com ou sur simple demande par courrier auprès de la Société de Gestion.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur synthétique de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit jusqu'au 31 décembre 2030.

Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant la fin de la période de détention recommandée, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de

risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la catégorie 3 sur 7, ce qui correspond à une classe de risque entre basse et moyenne.

Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que notre capacité de vous payer soit affectée.

Autres risques matériellement pertinents : risque de perte en capital, risque de liquidité, risque de contrepartie, en matière de durabilité.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Scénarios de performance

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances, ainsi que la performance moyenne du produit et/ou de l'indice de référence approprié au cours des 11 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période de détention recommandée (RHP) : 6 ans Exemple d'investissement : 10 000 EUR			
Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 6 ans (RHP)
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.		
Tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	5 070 EUR	7 210 EUR
	Rendement annuel moyen	-49,32 %	-5,31 %
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	8 340 EUR	7 210 EUR
	Rendement annuel moyen	-16,55 %	-5,31 %
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 120 EUR	11 620 EUR
	Rendement annuel moyen	1,23 %	2,54 %
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	11 850 EUR	13 270 EUR
	Rendement annuel moyen	18,53 %	4,82 %

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 31/01/2024 et 31/01/2025.

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 31/07/2018 et 31/07/2024.

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre 30/09/2015 et 30/09/2021.

Que se passe-t-il si EIFFEL INVESTMENT GROUP n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la société de gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement. En outre, les frais présentés ci-dessous ne tiennent pas compte des frais des contrats d'assurance vie ou de capitalisation lorsqu'ils s'appliquent.

Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez et du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et de différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- Qu'au cours de la première année, vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %).
- Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10000 EUR sont investis.

Exemple d'investissement : 10 000 EUR	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 6 ans (RHP)
Coûts totaux	349 EUR	904 EUR
Incidence des coûts annuels (*)	3,49 %	1,29 %

*Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 3,82 % avant déduction des coûts et de 2,54 % après cette déduction.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant.

Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (1,5 % du montant investi). Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

Composition des coûts

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	1,5% maximum du montant de votre investissement.	150 EUR
Coûts de sortie	Les coûts de sortie représentent le montant payés lors du rachat, soit 1,00 %. Ces coûts sont des commissions de rachat acquises au Fonds qui seront prélevées uniquement pendant la période de commercialisation. Ils ne seront applicables à l'issue de la période de commercialisation du Fonds.	99 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	0.80% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit des coûts que nous prélevons chaque année pour gérer le fonds.	81 EUR
Coûts de transaction	0.19% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	19 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats et commission d'intéressement	10% maximum TTC de la surperformance de l'OPCVM au-delà du rendement annuel cible de 4,20%, si la performance de l'OPCVM est positive.	0 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

La période de détention recommandée est de 6 ans.

La détention pour une durée inférieure à la période recommandée est d'autant plus susceptible de pénaliser l'investisseur qui demande le retrait que la durée réelle de sa détention aura été courte. Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit "Gates") peut être déclenché par la Société de Gestion (voir le prospectus).

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Pour toute réclamation, vous pouvez contacter Eiffel Investment Group par courrier au 22 rue de Marignan 75008, Paris - France ou par téléphone au +33 (0)1 39 54 35 67. Si votre réclamation concerne une personne qui fournit des conseils sur le produit ou bien qui le vend, veuillez contacter cette personne en direct.

Autres informations pertinentes

Les performances passées au cours des 0 dernières années sont disponibles sur le site internet [ce lien](#).

Les scénarios de performance précédents sont disponibles sur ce lien.

Les chiffres cités ont trait aux années écoulées. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

Les informations relatives à la finance durable sont disponibles sur le lien suivant : www.eiffel-ig.com / Rubrique "ESG".

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.